

Caisse nationale d'assurance-maladie et de garantie sociale (CNAMGS)/Entretien avec le directeur général...

...Pr. Michel Mboussou : "Dans un système déclaratif sans enquête sociale, il est possible que des personnes de mauvaise foi viennent se faire immatriculer"

Propos recueillis par Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

L'union. Le nombre de Gabonais économiquement faibles devrait passer de 550 000 en 2015 à 800 000 en 2016. Comment expliquez-vous une telle augmentation en une année ?

Pr. Michel MBOUSSOU : pour répondre à votre question, il convient de préciser que le Fonds des Gabonais économiquement faibles (GEF), en plus des GEF et leurs ayants-droit, comprend les religieux, les étudiants, les élèves non ayants-droit des autres catégories sociales, ainsi que leurs ayants-droit. Pour en venir à votre question, nous rappellerons que pour organiser la cérémonie solennelle de remise des premières cartes d'assurance maladie aux bénéficiaires, présidée par le défunt président Omar Bongo Ondimba en décembre 2008, et démarrer les activités opérationnelles de la CNAMGS par la prise en charge des GEF en janvier 2009, il a fallu d'abord constituer un fichier. Aussi, une première campagne d'immatriculation des GEF a-t-elle été organisée dans les neuf provinces que compte notre pays.

Et quel était le mode d'identification ?
Cet enrôlement était déclaratif, en ce sens que les postulants se présentaient avec les pièces d'état-civil dans les centres dédiés, sans qu'aucune enquête sociale n'ait été préalablement effectuée, comme l'exige la loi, à cause des délais très courts qui nous étaient impartis. Cette phase-pilote d'immatricula-

tion a été suivie, en 2010, par une campagne d'immatriculation de masse, en plus des immatriculations spontanées des compatriotes intéressés.

A ce sujet, il faut rappeler que sur le plan juridique, le statut d'économiquement faible est personnel. Ainsi, le rattachement des ayants-droit à l'assuré principal obéit à une logique de gestion, puisque chaque assuré de la CNAMGS est géré dans le cadre d'un Fonds déterminé. Au regard de ce qui précède, le nombre de GEF que vous donnez est un chiffre global, qui ne fait pas la distinction entre les assurés principaux, les conjoints, les enfants à charge, les ministres du culte, les étudiants et les élèves.

Quels sont alors les vrais chiffres ?

Au 31 décembre 2015, le Fonds comprenait 258 629 GEF assurés principaux, 27 588 étudiants assurés principaux, 7 088 élèves non ayants-droit assurés principaux et 55 religieux assurés principaux, auxquels s'ajoutent les 223 310 ayants-droit de toutes ces catégories sociales. Ce qui fait un effectif total de 516 666 personnes immatriculées au Fonds des GEF. Je voudrais rappeler que la loi nous fait obligation de gérer les étudiants, les élèves, les enfants à charge des GEF... dans le cadre de ce Fonds, sans que ces personnes ne soient considérées comme économiquement faibles. Les résultats de la dernière campagne d'immatriculation des GEF, à savoir, 183 157 assurés principaux et 53 768 ayants droit, soit 236 925 personnes, ne seront introduits dans la base des données que lorsque nous aurons réalisé les enquêtes sociales et expurger du fichier tous les compatriotes qui ont des revenus déclarés.

Lors de la rencontre du 15 mars dernier entre le gouvernement et le patronat, le vice-Premier ministre en charge de la Prévoyance sociale, Paul Biyoghé Mba, s'est lui-même interrogé sur l'explosion brutale des Gabonais économiquement faibles, évoquant même de possibles cas de fraudes massives. Avez-vous déjà relevé des cas de fraudes avérées, comme des doublons ou des individus fictifs enregistrés, lors de vos investigations ?

Les fraudes et doublons dans le fichier des GEF ont été favorisés par deux facteurs. D'abord le système déclaratif d'enrôlement que les circonstances nous ont imposé au début des activités de la CNAMGS, et ensuite le fait que ces activités aient débuté par la prise en charge des GEF. En effet, dans un système déclaratif sans enquête sociale, il est possible que des personnes de mauvaise foi viennent se faire immatriculer pour bénéficier des avantages de l'assurance maladie et des autres prestations sociales. En outre, l'assurance maladie ayant débuté par la prise en charge des GEF, certaines personnes non éligibles se sont fait immatriculer, pensant que cette couverture sociale n'allait pas s'étendre à toutes les autres couches sociales. C'est ainsi que nous avons procédé à un croisement de notre fichier avec ceux de la CNSS, la Solde et de l'ex-CDE.

Et qu'avez-vous découvert ?

Ce croisement des fichiers a donné les résultats suivants : 12 642 assurés principaux détectés en doublon et 14 959 enfants rattachés à la CNSS ; 129 assurés principaux détectés en doublon et 17 enfants rattachés à la Solde,



Photo : DR

Le directeur général de la CNAMGS, Pr Michel Mboussou au cours de notre entretien et 61 assurés principaux détectés en doublon et 52 enfants rattachés à l'ex-CDE.

Mais c'est énorme ! Qu'avez-vous fait alors ?

Après avoir détecté ces irrégularités, nous avons retiré ces personnes du fichier des GEF et les économies réalisées par exemple, en matière de paiement des prestations familiales, ont été de 643 387 000 FCFA au 2e semestre 2014. Par contre, il ne peut y avoir d'immatriculation fictive, pour la simple raison que les données biométriques sont nécessaires à l'enregistrement. La machine ne pouvant accepter que les éléments concernant les êtres vivants, et seuls les enfants âgés de moins de 6 ans sont exemptés de l'enrôlement biométrique. En plus de cet enregistrement biométrique, les pièces d'état-civil du postulant sont préalablement scannées.

Suite en page 6

ROYAL PLAZA

«SUPER PROMOTION DE PÂQUES»

DU 24 MARS AU 04 AVRIL 2016

<p>Split 9000 Btu 199.000 CFA 169.000 CFA</p> <p>MEILLEUR PRIX!</p> <p>*Vendu Avec Liaison</p>	<p>Congélateur Beko 181L Blanc + gris 189.000 CFA 160.000 CFA</p> <p>Prix Cassés</p>	<p>Machine à laver 4 Kg Manuelle + essorage 3 kg 110.000 CFA 90.000 CFA</p> <p>Prix Mini</p>	<p>Refrigerateur 275 L 2 portes 239.000 CFA 199.000 CFA</p>	<p>TV Beko 42P LED 106 CM 335.000 CFA 289.000 CFA</p>
<p>Split 12000 Btu 239.000 CFA 198.000 CFA</p>	<p>Congélateur 211L Blanc + gris 210.000 CFA 175.000 CFA</p>	<p>Machine à laver 6 kg 800l 239.000 CFA 199.000 CFA</p>	<p>Cuisinière Beko 4 Feux Simple blanc 119.000 CFA 95.000 CFA</p>	<p>Ordinateur Portable GRUNDIG 320 GB 2 GB DDR3 SLI 339.000 CFA 250.000 CFA</p>
				<p>DVD LG Multizone + DIVX + CLE USB 24.000 CFA 19.000 CFA</p>

ROYAL PLAZA S.P. 356 Libreville/ Gabon
Fou rouge Plein Niger
Téléphone : 01 72 17 90 Fax : 01 72 01 63
Zone Oloumi vers le CEDOC
Téléphone : 01 74 27 53 Fax : 01 74 27 16
royalplaza@gmail.com - www.royalplazaalbr.com